

Propositions du groupe de travail du Continuum Lab sur le rapprochement Jeunesse-Sécurité-Justice

❖ Les propositions du groupe de travail :

Proposition n°1 : Créer dans chaque Mairie, une cérémonie républicaine annuelle de découverte de la citoyenneté et des valeurs de la République pour l'ensemble des jeunes qui viennent d'avoir 18 ans.

CONSTAT – Manque de liens de la jeunesse avec les responsables de la sécurité intérieure et de la justice, manque d'informations sur les filières métiers et orientations professionnelles.

Résumé de la proposition :

Les mairies de France seraient invitées à recenser les jeunes qui ont 18 ans dans l'année pour les convier à participer à une présentation des droits et devoirs liés à la République. Cette présentation serait précédée d'une information par les principaux représentants des institutions de la sécurité intérieure (Police-Gendarmerie-Police municipale), sécurité civile et représentants des métiers judiciaires. Elle permettrait d'ouvrir la curiosité des jeunes sur les filières métiers de la sécurité intérieure. Elle serait conclue par une cérémonie en mairie pour renforcer le caractère solennel de l'importance des responsabilités auxquelles le jeune est désormais exposé à sa majorité. Un livret condensé des droits et devoirs du citoyen serait remis à chaque jeune attestant de sa présence à cette manifestation et de son attachement désormais aux valeurs de la République.

Proposition n°2 : Développer la réserve Police nationale pour les sportifs afin qu'ils puissent réaliser des actions de prévention et de sensibilisation, par le sport, auprès des jeunes dans les quartiers de reconquête républicaine (QRR), tout en parlant du métier de la Police.

CONSTAT – Un manque de médiation et d'informations sur les métiers de la police avec les jeunes des quartiers difficiles.

Résumé de la proposition : La réserve Police nationale permet à des sportifs de s'acclimater à l'univers de la Police nationale. A travers l'activité sportive proposée aux jeunes des quartiers, les policiers réservistes seraient amenés à promouvoir la police nationale, à les informer sur les métiers et les méthodes employées par les forces de sécurité. Ce dispositif permettrait de faciliter les échanges avec les jeunes et leur donnerait une vision vertueuse de la sécurité intérieure.

Proposition n°3 : Mieux sensibiliser sur la possibilité de pouvoir effectuer un service civique dans les ministères régaliens (intérieur, justice, défense...) à travers un volet informationnel plus important sur cette filière.

CONSTAT – Le service civique est un levier qui doit monter en puissance. Dans un contexte où les différents dispositifs d'acclimations, d'insertions et de formations (stages, apprentissages, engagement – jeune, SNU, ...) sont à la hausse. Ils font l'objet d'une forte attention des pouvoirs publics au moment où le besoin de recrutement dans ce secteur est fort, il est important de mieux communiquer sur ces outils qui permettent de découvrir ces métiers régaliens.

Résumé de la proposition : Développer l'information sur l'exercice du service civique dans les métiers régaliens en s'appuyant sur l'ensemble des partenaires qui peuvent véhiculer et impulser cette information. Cela rejoint la proposition n°1 de créer davantage de liens avec les principaux représentants des institutions de sécurité intérieure (Police-Gendarmerie), sécurité civile et représentants des métiers judiciaires.

Proposition n°4 : Inciter l'Education Nationale à développer des initiatives de découverte des institutions et métiers judiciaires par des initiatives préexistantes (Exemple de l'association des Jeunes & Engagés)

CONSTAT – Les jeunes n'ont pas de visibilité sur les institutions, sur le fonctionnement et les métiers de l'institution judiciaire : les tribunaux peuvent apparaître comme des enceintes confidentielles et hermétiques à la population.

Résumé de la proposition : Développer des visites de classes scolaires dans les tribunaux pour leur permettre d'assister à des procès (audiences, ...). Mettre en place des concours d'éloquence, des procès

fictifs, historiques... associer la direction des services judiciaires, pour mobiliser les magistrats et les chefs de Cour et les organisations syndicales des magistrats.

Exemple : Se baser sur les structures de l'enseignement supérieur, faire des ponts entre les lycéens, collégiens et structures judiciaires via le système existant en enseignement supérieur.
→ Exemple des associations : « Débattre en Sorbonne », « Fédération Francophone de Débat (FFDE) », « Révolte-toi » (Assas, Lille, Sorbonne, Evry... et donc un maillage territorial important)...

Proposition n°5 : Créer un référent Sécurité-Justice au sein des collèges et lycées pour informer et diffuser une culture civique en matière de police et de justice.

CONSTAT – Si l'on ne désigne pas un responsable en la matière, ce sera une tâche de plus pour les directeurs d'établissement qui auront toujours plus urgent à faire. Un interlocuteur unique permettrait de faciliter les démarches en lien avec les équipes pédagogiques et administratives.

Exemple : Un modèle existe : c'est le conseiller d'orientation. Il y a donc, sur ce modèle, la possibilité de créer rapidement un modèle de conseiller avec les mêmes prérogatives sur la thématique de diffusion des valeurs et de l'esprit de sécurité intérieure.

Proposition n°6 : Favoriser la création de classes sécurité intérieure et sécurité civile au Collège dès la classe de 4^{ème} sur la base du volontariat et étendre la possibilité de créer ces classes au Lycée, à partir des classes de seconde.

CONSTAT – Un manque d'investissement dans les classes défense (budget, information, formation auprès des établissements / élèves d'établissements) et un manque d'informations pour les établissements qui souhaitent mettre en place ces dispositifs. (Cf. témoignage de Madame Salima GOUJAD, principale du collège Albert Camus à Brunoy)

Résumé de la proposition : Sur la base du modèle des classes défense – développer des classes de sécurité intérieure/ sécurité civile dans les collèges en 4^{ème} en lien avec les professionnels (police

nationale, gendarmerie nationale, police municipale, préfectures et sécurité civile). Structurer et créer une synergie avec le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, le ministère de l'éducation nationale et les principaux représentants du continuum de sécurité. Etendre la possibilité de créer ces classes dans l'enseignement secondaire, à partir de la classe de seconde.

Exemple : De belles initiatives comme le Concours sur l'Histoire et la Mémoire de la Résistance et de la Déportation qui fait le lien entre Education Nationale et Armées. Il faut s'inspirer de ce lien pour rapprocher le ministère de l'Education Nationale et le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. Le SNU est une belle opportunité dans la mesure où elle associe le ministère de l'Education Nationale et ouvrent sur des notions de défense et de sécurité. S'inspirer de cet exemple pour rapprocher la sécurité intérieure des acteurs de l'Education Nationale et de l'Intérieur et des Outre-mer.

Proposition n°7 : Créer un concours départemental pour permettre à des jeunes de 16 à 24 ans de devenir pendant un mois web-manager des institutions de Police, Gendarmerie, Sécurité civile ou Justice sous l'égide du Community Manager de la structure.

CONSTAT : Une image des métiers et des institutions de la sécurité et de la justice qui doit évoluer pour s'adapter aux attentes de la jeunesse. La communication est un vecteur important car il véhicule des images et des représentations mais permet aussi de rendre plus accessibles et transparentes nos institutions et métiers de la sécurité intérieure.

Résumé de la proposition : Proposer à tous les jeunes de 16 à 24 ans de participer à un concours départemental pour devenir le webmanager adjoint d'un service de sécurité intérieure ou de justice départemental (police, gendarmerie, sécurité civile, préfecture, tribunal judiciaire, cour d'appel, ...) avec quatre lauréats pour chacun des sites. Ils accompagneront dans l'exercice de leur travail les web-manager de ces services pendant un mois.

Proposition n°8 : Créer un concours photo, pour les 16-24 ans afin de primer les meilleures photos représentant les métiers de la sécurité et de la justice. Associer dans le jury, des jeunes et des représentants des métiers et des institutions de la sécurité et de la justice.

Résumé de la proposition : Proposer à tous les jeunes de 16 à 24 ans de participer à un concours photo, pour mettre en valeur l'action des forces de sécurité intérieure et de justice. Ce concours permettrait des échanges au sein des structures de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (Collèges, Lycées, Etablissement d'enseignement supérieur) entre jeunes et représentants de ces métiers.

Ils seraient associés au sein d'un jury, qui aurait la mission de sélectionner les lauréats.

❖ **Les personnalités et associations auditionnées par le groupe de travail :**

- 17 avril 2023, audition de Monsieur Bruno Pommart, Président de RAID AVENTURE
- 17 avril 2023, audition de Mme Nadia Bellaoui, présidente de l'agence nationale du Service civique
- 21 avril 2023, audition de Monsieur Michel Terrioux, président du comité du souvenir français à la Mairie du 17ème Arrondissement
- 26 avril 2023, audition de Monsieur Reda Didi, président de l'association Graines de France
- 26 avril 2023, audition de M. Paul Aiss, Délégué général de l'association Jeune et Engagé et madame Florence Fitoussi, déléguée adjointe.
- Mercredi 10 mai 2023, audition de Madame Salima Goujdad, principale du collège Albert Camus
- Mercredi 10 mai 2023, audition du DG du GPIS M. Mickael Sibilleau et de sa directrice de la valorisation.
- Mercredi 10 mai 2023, audition du Chef du SIRPA Gendarmerie, le Général Jean-Valérie Letterman
- Jeudi 11 mai 2023, audition de M. Luc Pham, Conseiller Jeunesse Education au cabinet de la Première Ministre.
- Mercredi 31 mai 2023, audition du Chef du SICOP, M. Le Contrôleur général Frédéric Laissy, et Maud Fée, responsable de la marque Police au SICOP.
- Lundi 5 juin 2023, audition de la Déléguée générale de l'Association La Cordée, Madame Hindati Simpara.